

012
031255
0123512



CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE

1^{ER} RÉSEAU PRIVÉ D'EXPERTS IMMOBILIERS EN FRANCE

FORMATIONS

EXPERTISE FERMES CÉRÉALIÈRES & D'ÉLEVAGE, CULTURES MARAÎCHÈRES, VERGERS, VIGNOBLES, BOIS & FORÊTS

Conforme aux dispositions de la loi Alur

**4 JOURS / 28 HEURES**
(dont 2 heures pour la lutte contre la discrimination dans l'accès au logement)

20 rue Henri Regnault
75014 PARIS

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

**PUBLIC VISÉ**

- Experts immobiliers, agents immobiliers spécialisés, notaires, agents des services fonciers, etc.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (PSH) et personne à mobilité réduite (PMR)

**PRÉREQUIS**

Maîtriser les méthodes d'expertise immobilière valeur vénale.

OBJECTIFS

Savoir expertiser des terrains et exploitations agricole (fermes céréalières et d'élevage, cultures maraîchères et vergers, vignobles, bois et forêts).

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de rédiger un rapport d'expertise fiable et complet, grâce à l'acquisition ou au perfectionnement de connaissances juridiques et techniques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Étudier le Code rural
- Étudier les Baux ruraux, et le rôle de la SAFER/FNSafer
- Analyser, définir, évaluer et rédiger un rapport des biens (fermes céréalières et d'élevage, cultures maraîchères et vergers, vignobles, bois et forêts)

MATÉRIELS NÉCESSAIRES Calculatrice standard, bloc note, stylo

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Vidéoprojecteur, paperboard, clé USB "présentation et éléments complémentaires"

SUIVI ET MODALITÉ D'ÉVALUATION

Contrôle de connaissances le 4^e jour et remise du certificat de réalisation

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

À réception du dossier complet (convention de stage, formulaire de demande d'inscription et règlement 40 % du montant de la formation) dans un délai de 2 jours à 4 semaines



DÉTAIL DU PROGRAMME

Les aspects juridiques spécifiques

- Le Code rural et les Baux ruraux
 - Exercices pratiques* : Situations ouvrant bail rural / Reconnaître un bail rural / Identifier les failles d'un bail rural / Vérifier les capacités du bailleur et du preneur / Déterminer les droits du preneur et du bailleur / Calculs de fermages / Calculs d'indemnités
- La Safer et la FNSafer
 - Exercices pratiques* : Situations ouvrant préemption Safer / Étude d'acte Safer / Étude de baux Safer / Détermination du prix des terres / Cas de préemption (simple, partielle, avec révision de prix)

Les fermes céréalières et d'élevage

- Préambule et définition des biens visés
- Les facteurs de valeur
- Les valeurs – éléments de plus et moins-value
- Les méthodes d'évaluation
- La rédaction du rapport et son contenu
 - Exercices pratiques* : Évaluation de terres agricoles / bâtiments céréaliers / bâtiment d'élevage suivant le type d'élevage

Les cultures maraîchères et les vergers

- Préambule et définition des biens visés
- Les facteurs de valeur
- Les valeurs – éléments de plus et moins-value
- Les méthodes d'évaluation
- La rédaction du rapport et son contenu
 - Exercices pratiques* : Évaluation de terres agricoles maraîchères et de vergers / bâtiments maraîchers

Les vignobles

- Préambule et définition des biens visés
- Les facteurs de valeur
- Les valeurs – éléments de plus et moins-value
- Les méthodes d'évaluation
- La rédaction du rapport et son contenu
 - Exercices pratiques* : Évaluation de vignes / bâtiments viticoles / d'une marque viticole

Les bois et forêts

- Préambule et définition des biens visés
- Les facteurs de valeur
- Les valeurs – éléments de plus et moins-value
- Les méthodes d'évaluation
- La rédaction du rapport et son contenu
 - Exercices pratiques* : Lecture de documents de gestion forestière / Évaluation de parcelles boisées / Évaluation de valeurs cynégétiques

CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE
L-EXPERTISE.COM

20 RUE HENRI REGNAULT 75014 PARIS
26 RUE ST FRANÇOIS DE PAULE 06300 NICE
S.A.S. AU CAPITAL DE 20 000 € RCS : 519 675 243
N° VERT : 0 800 00 80 89 (APPEL GRATUIT)

031255
0123512

